

**Réunion d'arrondissement**

**Discussion sur le constat**

Points d'accord

- La loi d'orientation de 89 est une grande loi. L'effort fourni est notable, il reste le dernier effort pour gagner encore quelques dixièmes.
- Le collège réussit bien puisque seulement 7% d'une cohorte sort sans qualification sur les 15% d'élèves en grande difficulté par rapport aux apprentissages fondamentaux. La tendance est bonne et les moyens efficaces.
- Les parents regrettent l'empilement des matières et leur manque de lien avec un projet ou simplement avec la réalité.

Points de désaccord

- Il n'est pas normal que l'Ecole ne puisse rien faire quand elle constate que les élèves qui se trouvent en difficulté au CP sont aussi ceux que l'on retrouve en grande difficulté en 6<sup>ème</sup> puis lors de la journée nationale.
- Notre école maternelle est-elle encore aussi performante qu'on ne le dit ? Elle doit être préservée ainsi que son efficacité. Les nombreux départs en retraite risquent de la fragiliser.
- Si la série ES est la plus souhaitée par les élèves, les causes sont à rechercher ailleurs, dans un phénomène de mode : dans la société, le commerce représente une réussite financière et donc l'Eden pour les élèves.
- Dire que le tertiaire occupe trop de place par rapport à l'industriel représente un pari osé sur l'avenir. La désindustrialisation dans notre région Lorraine peut rendre indispensables les formations tertiaires.
- Il n'est pas acceptable de dire que le différentiel reste encore trop grand entre les enfants d'ouvriers et de cadres quant à la nature du bac obtenu (bac général, bac technologique, bac professionnel). Cette affirmation contribue à dévaloriser la voie professionnelle.
- L'Ecole doit éduquer mais pas produire ce que l'économie attend.

*Mots clés : loi d'orientation – collège – CP – difficulté scolaire – bac professionnel- formations tertiaires – bac ES – empilement des matières – école maternelle*

**07 - Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Questions traitées :

- Comment revaloriser la voie professionnelle aux yeux de l'opinion, des parents d'élèves, des jeunes, des enseignants eux-mêmes ?
- Comment améliorer les formations professionnelles et l'efficacité de la coopération entre l'école et l'entreprise ?
- Le système éducatif doit-il s'engager à affecter des élèves dans la spécialité de leur choix en favorisant ainsi leur réussite scolaire, même si les possibilités d'insertion professionnelle dans le métier préparé sont aléatoires?

Compte-rendu des avis

- Pour les élèves en difficultés, la voie professionnelle reste la voie de la réussite. Elle ne devrait cependant pas leur être uniquement réservée. En effet, actuellement les transformations dans les métiers nécessitent des compétences professionnelles supérieures à celles qui étaient demandées auparavant.

- Le Pays-Haut représente un contexte particulier qui ne favorise pas la voie professionnelle, en raison des lacunes économiques et de la fuite des décideurs.
- Les constats négatifs sur les métiers n'engagent pas à l'effort. Les professionnels ne donnent pas toujours la meilleure image de leurs métiers.
- La valorisation de la voie professionnelle ne passe pas que par l'Ecole, il faut aussi que les salaires évoluent pour que les métiers auxquels elle conduit soient attractifs.
- Il n'est pas acceptable de dire que le différentiel reste encore trop grand entre les enfants d'ouvriers et de cadres quant à la nature du bac obtenu (bac général, bac technologique, bac professionnel). Cette affirmation contribue à dévaloriser la voie professionnelle.
- Les avis restent partagés quant à l'orientation en fonction des choix des élèves ou des familles et de la demande économique. L'école ne peut et ne doit répondre totalement à cette seule demande.
- Le lien école/entreprise demeure incontournable. L'Ecole ne saura jamais à elle seule donner la culture de l'entreprise. La mission de l'Ecole n'est pas de donner un personnel efficient mais de donner une capacité professionnelle permettant de finir sa formation en entreprise.
- L'école doit permettre une ouverture sur un projet de vie personnel autant que professionnel. La vie bouge d'où la nécessité de formations tout au long de la vie.
- La compétence est le fruit de la passion, les enfants doivent se construire dans un milieu ouvert sur l'extérieur.
- L'Education Nationale n'est pas un outil de production.

#### Mesures concrètes proposées

- La connaissance des métiers dès l'école primaire ne retient pas l'adhésion des participants. Par contre le souhait d'un lien plus fort entre le collège et les établissements dispensant des enseignements professionnels est affirmé. Mais cette alternance ne doit pas se mettre en place trop tôt. Toutes les disciplines sont nécessaires, l'alternance ne doit pas conduire à des allègements disciplinaires.
- Les professeurs de collège doivent être conduits à connaître l'enseignement professionnel.
- Les métiers et l'image de ces métiers ne peuvent être présentés que par des professionnels qui pourraient intervenir dans les CIO ou aux côtés des CIO avec un enseignant "tuteur" qui suit l'élève en amont et en aval.
- L'amélioration de la formation initiale des enseignants, dans les domaines professionnels et technologiques, est un vœu récurrent.

*Mots clés : image des métiers – orientation – alternance – connaissance des métiers – formation initiale – CIO*

## **12 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

### Projet de société et projet d'Ecole

- Faire correspondre « projet de société » et « projet pour l'école » trop souvent en contradiction. Pas de changement de l'école sans changement de la société dans la même direction.
- Inscrire la « passion » dans le projet de vie de tous (adultes et enfants).
- Réinventer la « liberté » du temps libre, trop souvent contraint ou formaté pour l'enfant.
- Améliorer les conditions sociales pour la responsabilisation des parents (moins de chômage...).

### Définition des missions respectives de l'Ecole, des parents, des associations pour l'éducation de l'enfant

- S'accorder sur ce qu'est la « réussite scolaire » et ainsi mieux préciser les missions de l'école.
- La réussite scolaire est l'affaire de l'Ecole. La réussite globale est l'affaire de tous : « il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

- Associer plus étroitement éducation globale et scolarité. Redéfinir plus précisément les rôles de chacun dans cette éducation de l'enfant. Responsabiliser davantage les parents.
- Donner davantage d'autonomie aux enfants. Pour cela, l'école doit être un lieu où l'enfant acquiert des pouvoirs (proposer, décider, réaliser, critiquer...) et exerce une véritable citoyenneté.
- Définir plus précisément le rôle de la sphère associative par rapport au monde scolaire et au milieu familial. Encore trop d'ignorance, voire de mépris entre ces différents acteurs qui devraient se compléter. Les enseignants ne reconnaissent pas le travail réalisé par les communes ou les associations.

#### Mesures concrètes

- Associer davantage parents et élus à la mise en œuvre du projet d'école et pas simplement à sa validation.
- Aboutir à ce que chaque commune (ou inter-communes) s'engage vraiment dans un contrat éducatif local.
- Assouplir les règlements pour permettre aux enseignants et intervenants extérieurs de mieux travailler ensemble.
- Construire des lieux où les différents acteurs de l'éducation (parents, enseignants, associations et élèves) soient à même de se rencontrer pour échanger, pour mieux se connaître et se « reconnaître ».
- Faciliter les conditions matérielles pour l'accès aux activités de loisirs (transports, coûts) et pour l'implication des parents (disponibilité professionnelle)
- Pour faire en sorte que la réussite scolaire soit d'abord l'affaire des enseignants, leur donner davantage de temps de concertation au sein des écoles et de temps de rencontre avec les autres partenaires.
- Former davantage les enseignants au partenariat et à la communication. Et les autres (adultes et enfants) au respect des enseignants.

*Mots clés : projet de société – missions de l'école – se connaître – partenariat – complémentarité – travailler ensemble – rôles respectifs - respect*

### **18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

- Les participants posent le problème de l'unité de l'école sur le territoire. Ils manifestent la volonté d'une équité sur le territoire. L'école est et doit rester l'école de la République. L'Etat doit être le garant du même accès au même savoir quel que soit l'endroit du territoire, les participants rejettent l'idée d'un système à l'allemande (école de Länder), ils affirment avec force que les enseignants ont une mission de service public qui est d'éduquer et d'instruire les enfants.
- Y a-t-il équité sur le territoire en terme de moyen ? On observe des distorsions au niveau de l'école en terme de moyens. Celles-ci ne sont pas toujours en rapport avec la richesse de la collectivité territoriale de rattachement. On commence à observer des différences dues à des choix politiques et économiques de celles-ci. Comment l'Etat peut-il réguler cela ?
- Les participants souhaitent qu'un bilan qualitatif de la première décentralisation soit effectué avant d'aller plus loin.
- Ils ne comprennent pas les raisons qui ont amené le gouvernement à décentraliser les TOS qui sont des membres de l'équipe éducative.
- Le bilan de la décentralisation est positif, la loi de 89 a permis de mettre en place une dynamique de projet au niveau des établissements. On peut constater que la décentralisation a apporté une amélioration sensible au niveau des locaux scolaires (entretien, création,...) Elle a apporté quelque chose de fantastique au second degré.
- Les participants ne souhaitent pas une décentralisation totale, mais par contre ils conviennent qu'il est nécessaire de donner une certaine souplesse permettant de régler les problèmes à un niveau plus proche de la population.

- Pour le premier degré, si des structures intercommunales se mettent en place, qui en assurera la direction ? A l'heure actuelle on constate que le premier degré ne dispose que de peu de latitude.

Bilan :

*Mots clés : direction – souplesse – projet – équipé – Etat - service public – bilan qualitatif - TOS*

### **Trois priorités pour l'École**

**1** – L'école se doit de demeurer celle de la République et ne doit en aucun cas être au service de la politique, d'une collectivité territoriale ou d'entreprises. Elle doit donner la même chance à tous quelque soit l'endroit du territoire. Elle est laïque et gratuite.

**2** – Il est nécessaire de valoriser la voie professionnelle ce qui passe par une collaboration entre l'École et l'entreprise. Le salut n'est pas dans la voie générale.

**3** - La réussite scolaire c'est l'affaire de l'École. La réussite globale c'est l'affaire de tous, école, partenaires extérieurs et parents : coéducation.